

UNE GARDE À VUE INJUSTIFIABLE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 29 AVRIL 2019

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) dénonce la garde à vue infligée à Mme Camille Halut en raison de ses fonctions d'observatrice des pratiques policières lors des manifestations à Montpellier.

Convoquée en audition libre pour entrave à la liberté de circulation, elle fait l'objet d'un scandaleux détournement de procédure.

La LDH dénonce ces intimidations à l'encontre de femmes et d'hommes qui ne font qu'exercer leurs prérogatives citoyennes.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

